

ANNEXE 1 Précision de critères selon les disciplines gymniques

		GYMNASTIQUE ACROBATIQUE	GYMNASTIQUE AEROBIC	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	TRAMPOLINE	TUMBLING
Critères de NIVEAU 1 - Général	Le club formateur veille au respect de l'intégrité physique et morale des gymnastes : Respect des chartes fédérales	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Le club veille au respect de l'image et des règlements de la FFGym	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Le club organise, le cas échéant, l'hébergement des gymnastes selon les dispositions réglementaires fédérales adoptées le 12 mars 2021	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Critères de NIVEAU 1 - Technique	L'entraîneur référent du club formateur entraîne et/ou a formé un ou plusieurs gymnastes au niveau de performance défini par discipline : - au cours de l'une des saisons considérées : année N-2 ou année N-1 ou année N, étant donné que l'année N est celle de la demande de reconnaissance, - licencié(s) dans le club ou conventionné(s) dans le cas d'un renouvellement. Ce ou ces gymnastes s'entraîne(nt) ou s'est (se sont) entraîné(s) au sein du club formateur.	Référence : Qualification aux Championnats de France de la filière Elite en catégorie Espoir / Junior / Senior	Référence : Qualification aux Championnats de France en Filière Nationale A	Référence : Qualification aux Championnats de France Elite Avenir et Espoir	Référence : Qualification à la Revue Nationale des Effectifs et/ou aux Championnats de France Elite, Avenir et Espoir	Référence : Qualification aux Championnats de France Elite Avenir et Espoir	Référence : Qualification aux Championnats de France de la Filière Elite 10 ans, 11 ans, 12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans	Référence : Qualification aux Championnats de France de la Filière Nationale en catégorie 10-12 ans et/ou de la Filière Elite sans distinction de catégorie
	Le ou les entraîneurs référent(s) du club formateur justifient d'un niveau de compétences permettant d'entraîner au niveau de pratique demandé par discipline	Entraîneur fédéral BEES 1 et 2, DEJEPS et DESJEPS (ou en cours de formation si titulaire d'un BPJEPS Activités Gymniques)	Entraîneur fédéral BEES 1 et 2, DEJEPS et DESJEPS (ou en cours de formation si titulaire d'un BPJEPS Activités Gymniques)	Entraîneur Fédéral BEES 1 et 2, DEJEPS et DESJEPS (ou en cours de formation si titulaire d'un BPJEPS Activités Gymniques)	Entraîneur Fédéral BEES 1 et 2, DEJEPS et DESJEPS (ou en cours de formation si titulaire d'un BPJEPS Activités Gymniques)	Entraîneur Fédéral BEES 1 et 2, DEJEPS et DESJEPS (ou en cours de formation si titulaire d'un BPJEPS Activités Gymniques)	Entraîneur fédéral BEES 1 et 2, DEJEPS et DESJEPS (ou en cours de formation si titulaire d'un BPJEPS Activités Gymniques)	Entraîneur fédéral BEES 1 et 2, DEJEPS et DESJEPS (ou en cours de formation si titulaire d'un BPJEPS Activités Gymniques)
	Le club formateur dispose des équipements sportifs et pédagogiques en rapport avec les exigences du niveau de pratique demandé par discipline	Surface 12X12m de préférence dynamique et Longes	Surface 12X12m de préférence dynamique, au mieux parquet d'Aérobic	Salle spécialisée	Salle spécialisée	Un praticable (moquette) et une hauteur de plafond conforme à la réglementation.	Trampoline de compétitions	Piste de Tumbling
	Le club formateur participe aux actions régionales spécifiques à chaque discipline	Référence : plan d'actions du DRA Obligatoire si DRA fonctionnel	Référence : plan d'actions du DRA Obligatoire si DRA fonctionnel	Participation active au plan d'actions des DRA	Participation active au plan d'actions des DRA	Participation active au plan d'actions des DRA	Référence : plan d'actions du DRA Obligatoire si DRA fonctionnel	
	Le club formateur respecte les propositions d'intégration en Pôle de la Direction Technique Nationale (pour les disciplines concernées)	Pas de pôle	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Possibilité d'accueillir des gymnastes licenciés d'autres clubs FFGym (Mise en place d'une convention pour chaque gymnaste).	Par convention pour tous les membres d'une unité	Par convention	Par convention	Par convention	Par convention	Par convention	Par convention	Par convention
Le club formateur participe aux actions nationales spécifiques à chaque discipline	Stage national Camp d'entraînement Avenir / Espoir FPC	Stage national Camp d'entraînement Avenir / Espoir FPC	Evaluation PAS, Stage PAS et FPC	Evaluation tests spécifiques DRA - Stages PAS - FPC	Evaluation PAS, Stages PAS et FPC	Détection : PNE Stages PAS FPC	Détection : PNE Stages FPC	
Le club formateur utilise les outils spécifiques proposés par la Direction Technique Nationale propres à chaque discipline	Brochures et outils à usage des entraîneurs mis à disposition dans la base documentaire GAC	Minima France (saison en cours) Exigences COP	Brochures et programmes PAS en consultation dans la base documentaire GAF	Brochures et programmes PAS en consultation dans la base documentaire HN - GAM	Brochures et programmes PAS en consultation dans la base documentaire Compétition GR	Brochures et contenus PAS, outils à usage des entraîneurs mis à disposition dans la base documentaire haut niveau et la base documentaire formation Calendrier partagé		
Le club formateur respecte les préconisations de volume horaires et nombre de séances hebdomadaires définis par discipline	CF. Page 2 guide clubs formateurs - A minima sur 2 étapes	CF. Page 2 guide clubs formateurs	CF. Page 2 guide clubs formateurs	CF. Page 2 guide clubs formateurs	CF. Page 2 guide clubs formateurs	CF. Page 2 guide clubs formateurs	CF. Page 2 guide clubs formateurs - A minima sur 2 étapes	
Le club formateur favorise la mise en place d'horaires aménagés	A partir du CM1	A partir du CM1	A partir du CM1	A partir du CM1	A partir du CM1	A partir du collège	A partir du collège	
Le club formateur est un site « ressource ». Il favorise l'accueil de stages régionaux et/ou nationaux, l'organisation de compétitions régionales, nationales et/ou internationales.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Le club formateur organise un suivi médical	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	